

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .23 / 2022

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt-deux, le Lundi 28 Mars ,

En exercice : 27

De Présents : 22

De votants : 26
habituel de ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu
séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand,
agissant en qualité de Maire.

Etaient présents :

M.ADAM Stéphane-M. AIGUESPARSE Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-
Mme BOUCHER Julie-M. CAMARA Célestin-M. FERRARI Fabien-M.
HERAUD Jean-François-Mme NICODEMO Mélissia -M. ROSSI Patrick-M.
SANTONI Jean-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI
Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-Mme DEZ Marylène- Mme AURIOL
Anne-M FRELIER Laurent- M. SEIGNOSES Jean-Luc- Mme DUPONT
Karine- Mme PRUNET Sophie-Mme LECUREUX Auréole.

Procurations :

Mme ARNAL Estelle donne procuration à Mme DUPONT Karine.
M. HURET David donne procuration à Mme LECUREUX Auréole.
Mme SCOTTO Fabienne donne procuration à M. BRUN Fernand.
Mme GACNIK Marie-France donne procuration à Mme
YZQUIERDO Laurence.

Etaient absents excusés- Mme BOULANGER Tamora.

**Délibération portant désignation d'un élu pour représenter la commune
au sein du SIVAAD en suppléance pour le Groupement de commandes et
le comité syndical.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des
Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil,
M. ROSSI Patrick ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose qu'une représentation de la commune est nécessaire au sein du
SIVAAD, groupement et comité syndical suite à départ d' élu.

Rappel situation actuelle :

Groupement de commande : titulaire : Mme OLIBE- suppléante : Mme SCOTTO

Comité syndical : Titulaires : Mme OLIBE Carole et Mme SCOTTO
Suppléantes : Mme DUPONT Karine et Mme PRUNET Sophie.

Monsieur le Maire propose :

-Pour le groupement de commandes :

- titulaire : Mme SCOTTO
- suppléant : Mme DUPONT Karine

-Pour le Comité syndical :

- titulaires : Mme DUPONT Karine et Mme SCOTTO Fabienne
- suppléants : Mme LECUREUX Aurore, et Mme PRUNET Sophie.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal ouï l'exposé et adopte à l'unanimité la proposition ainsi faite.

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

